



## Litige avec assureur adverse

Par **clochette**, le **20/01/2012** à **01:22**

Bonjour,

Un couloir encombré d'appareils dans un établissement à caractère sanitaire entraîne la chute d'une personne âgée, l'assureur adverse n'a toujours pas indemnisé, un courrier mensonger et injurieux a été adressé par l'établissement à son assureur. Comment exiger d'être payé, sachant que la somme demandée est dérisoire par rapport aux conséquences ( 1500€) et que 3 membres du personnel hospitalier ont constaté la chute ?

Et comment faire pour récupérer le courrier mensonger et attaquer en diffamation ? Très urgent, la personne est très pauvre et ne peut se faire soigner. Merci pour votre aide.  
L'accident date d'1 an.